Elections Canada

Bureau du directeur général des élections

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2012

Marc Mayrand
Directeur général des élections du Canada

L'honorable Peter Van Loan, C.P., député
Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Table des matières

Message du directeur général des élections **1**

Section I : Survol de l'organisme **3**

Raison d'être 3
Responsabilités 3
Résultat stratégique et architecture des activités de programme 5
Priorités organisationnelles 6
Analyse des risques 9
Sommaire – Rendement 10
Profil des dépenses 11
Budget des dépenses par crédit voté 13

Section II : Analyse des activités de programme à l'appui du résultat stratégique **15**

Résultat stratégique 15
Activité de programme 1 : Opérations électorales 16
Activité de programme 2 : Régulation des activités électorales 21
Activité de programme 3 : Engagement électoral 25
Activité de programme 4 : Services internes 30

Section III : Renseignements supplémentaires **35**

Principales données financières 35
États financiers 36
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 36

Section IV : Autres sujets d'intérêt **37**

Nouvelles mesures législatives 37
Décisions et poursuites judiciaires 37

Coordonnées de l'organisme **39**

Renseignements généraux 39
Pour les médias 39

Message du directeur général des élections

Le 2 mai 2011, Élections Canada a conduit la 41e élection générale, la quatrième en sept ans. L'organisme a réussi à mettre en place plusieurs initiatives à temps pour l'élection : accessibilité améliorée des lieux de scrutin; projet pilote permettant à certaines catégories d'électeurs d'utiliser leur carte d'information de l'électeur comme preuve d'identité à des endroits désignés; nouvelles activités de rayonnement dans des résidences pour personnes âgées et des établissements de soins de longue durée.

D'importants efforts ont également été consacrés aux activités postélectorales pendant la période de référence. J'ai présenté au Parlement mon rapport sur la conduite de la 41e élection générale en août 2011. Nous avons fourni de la formation sur le financement politique aux candidats, aux agents officiels et aux vérificateurs, examiné la conformité des rapports financiers des partis politiques et des candidats, et remboursé près de 55 millions de dollars de dépenses électorales en date du 13 septembre 2012. Au cours de la dernière année, nous avons réalisé cinq grandes enquêtes d'opinion nationales auprès de divers intervenants pour connaître leur expérience de la 41e élection générale et évaluer la façon dont elle a été administrée. Les résultats de ces enquêtes ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada et ont servi à la préparation d'un rapport de synthèse des évaluations, qui sera disponible cet automne.

Bien que nous nous soyons concentrés sur la conduite de la 41e élection générale et sur les activités postélectorales, nous avons réalisé d'importants progrès relativement à nos plans et nos priorités pour 2011-2012. Nous avons mené un certain nombre d'initiatives visant à faire participer les jeunes au processus démocratique et à comprendre leurs attitudes à son égard : nous avons commandé l'Enquête nationale auprès des jeunes, évalué le programme *Vote étudiant* et lancé la toute première Semaine canadienne de la démocratie, qui aura lieu chaque année. Nous avons également commandé une étude pour mieux comprendre les facteurs influençant la participation des électeurs autochtones et handicapés.

Par ailleurs, nous avons préparé et lancé le processus de révision des limites des circonscriptions fédérales du Canada. En modernisant notre infrastructure des technologies de l'information (TI), nous avons amélioré notre capacité d'offrir de nouveaux services aux électeurs et aux entités politiques. Ainsi, au printemps 2012, nous avons pu lancer avec succès le Service d'inscription en ligne des électeurs et le Système d'enregistrement des entités politiques.

Même si les restrictions budgétaires limiteront considérablement notre capacité à moderniser davantage les services aux entités politiques et aux électeurs avant la prochaine élection générale, nous avons élaboré un modeste plan qui guidera nos efforts jusqu'en 2015 et appuiera notre vision à long terme. Ce plan triennal prévoit diverses améliorations en vue de l'élection générale de 2015, comme accroître l'utilisation de la carte d'information de l'électeur comme preuve d'identité et d'adresse, permettre le vote par bulletin spécial à de nouveaux endroits et expérimenter des processus de vote plus efficaces dans les bureaux de vote.

Les Canadiens ont été généralement satisfaits du déroulement de la 41e élection générale, mais deux affaires ont attiré beaucoup d'attention. La première concerne de présumés appels frauduleux effectués pendant la période électorale, et fait l'objet d'une enquête du commissaire aux élections fédérales. Parallèlement, je compte présenter au Parlement, l'an prochain, un rapport sur les défis posés par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications par les participants au processus électoral et proposer des améliorations au cadre juridique pour faire face à ces défis.

La seconde affaire, encore devant les tribunaux, est l'élection contestée dans Etobicoke-Centre. Quelle que soit la décision rendue, Élections Canada accordera une grande priorité au renforcement des mesures visant à accroître la conformité aux procédures et aux normes applicables les jours de vote.

En conclusion, ces affaires récentes et nos évaluations postélectorales confirment le besoin de prendre des mesures immédiates pour moderniser le cadre électoral et faire en sorte que le processus électoral continue de répondre aux attentes élevées des Canadiens.

Marc Mayrand
Directeur général des élections du Canada

Section I : Survol de l'organisme

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à :

- être prêt à conduire une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral;
- administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*;
- surveiller l'observation de la législation électorale et la faire appliquer;
- enquêter sur des allégations qui pourraient révéler des infractions à la Loi;
- exécuter des programmes d'information et d'éducation de l'électorat;
- appuyer les commissions de délimitation indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal;
- mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, mettre à l'essai des processus de vote électroniques en vue de scrutins futurs.

Responsabilités

Dans le cadre de son mandat, Élections Canada nomme, forme et soutient des directeurs du scrutin et s'adjoint quelque 30 agents de liaison en région partout au Canada. Il tient aussi à jour le Registre national des électeurs, utilisé pour préparer les listes électorales préliminaires au début d'un scrutin, de même que l'information de géographie électorale qui sert à produire les cartes et les autres produits géographiques utilisés lors de scrutins.

L'organisme est également responsable de ce qui suit :

- enregistrer les entités politiques, c'est-à-dire les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats, les candidats à la direction, les tiers qui font de la publicité électorale et les comités référendaires;
- administrer les allocations, les remboursements et les indemnités versés aux candidats admissibles, aux partis enregistrés et aux vérificateurs;
- veiller au respect de la *Loi électorale du Canada* et des règles du financement politique, pendant et entre les élections;

- divulguer des données sur les partis enregistrés, les associations de circonscription, les candidats à l'investiture et à la direction des partis enregistrés, les candidats, les tiers et les comités référendaires, y compris leurs rapports financiers;
- recommander au Parlement des modifications à la *Loi électorale du Canada* visant à en assurer une meilleure administration. Pour ce faire, il produit un rapport de recommandations après une élection générale et fournit des conseils éclairés lorsque le Parlement se penche sur un projet de réforme électorale.

Par ailleurs, le directeur général des élections nomme le commissaire aux élections fédérales. Le mandat du commissaire consiste à protéger l'intégrité du processus électoral en veillant à l'observation et à l'exécution de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*. Il exerce ses fonctions indépendamment de toute ingérence politique ou gouvernementale, assisté d'enquêteurs, d'avocats et d'un personnel administratif. Dans l'exercice de son mandat, il est guidé par les principes de l'indépendance, de l'impartialité, de l'équité et de la bonne foi.

Le directeur général des élections nomme également l'arbitre en matière de radiodiffusion. Ce dernier répartit le temps d'antenne payant et gratuit entre les partis politiques et règle les différends qui peuvent survenir entre les partis et les radiodiffuseurs.

Résultat stratégique et architecture des activités de programme

Élections Canada vise un seul résultat stratégique, qui est appuyé par l'architecture des activités de programme (AAP) suivante[1] :

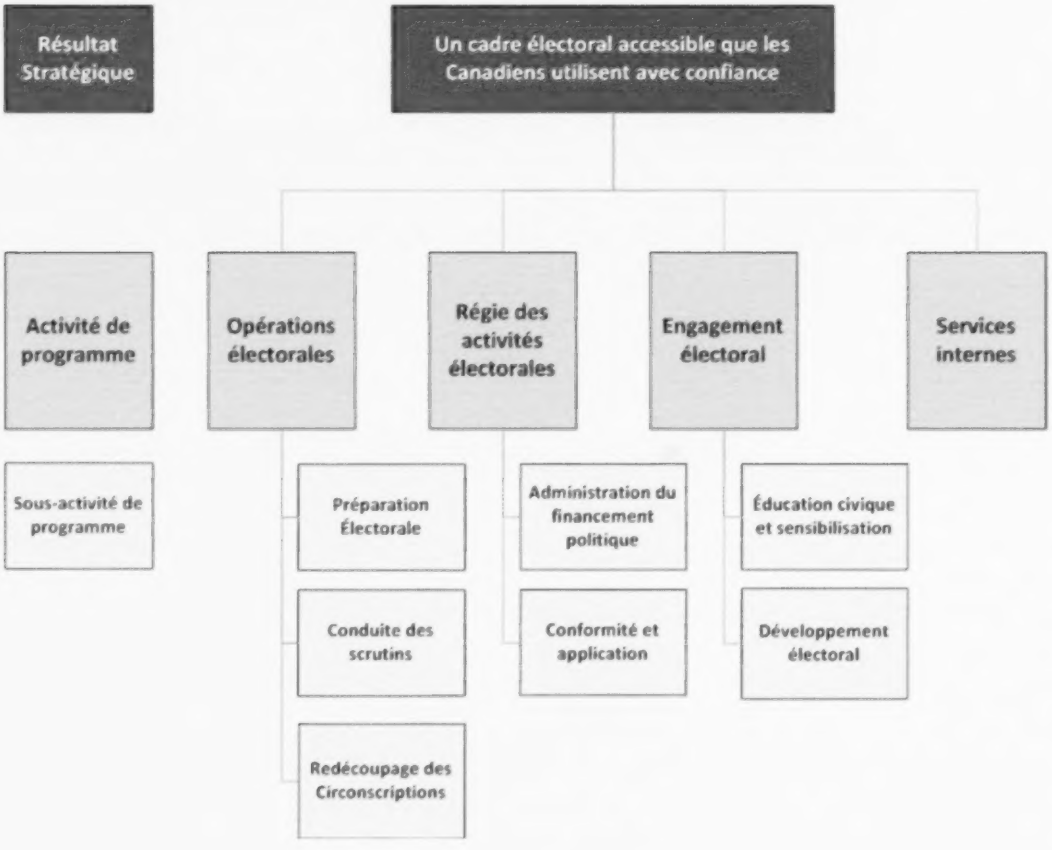

[1] Le 6 août 2010, Élections Canada a obtenu du Conseil du Trésor l'autorisation de modifier son AAP pour 2011-2012. Pour comparer l'ancienne architecture à la nouvelle, voir le tableau de concordance de l'AAP dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012*, à www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/rpp2011&document=paa&lang=f.

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Activité de programme
Maintenir un état de préparation aux scrutins	Déjà établie	TOUTES

Après la 40e élection générale tenue le 14 octobre 2008, l'organisme a amélioré et exécuté diverses activités de préparation électorale, qui ont eu les résultats suivants :

- les directeurs du scrutin se sentaient mieux préparés à conduire l'élection;
- l'organisme était plus à même de dégager des économies tout en maintenant un niveau de préparation adéquat;
- le Registre national des électeurs était continuellement tenu à jour.

En prévision de la 41e élection générale tenue le 2 mai 2011, Élections Canada a toujours maintenu un haut niveau de préparation, tout en réduisant les coûts connexes de 4,7 millions de dollars par rapport à l'élection générale précédente.

La qualité globale du Registre national des électeurs est demeurée très élevée. L'organisme estime que 92,5 % des électeurs étaient inscrits sur les listes préliminaires et que 83 % étaient inscrits à leur adresse actuelle. Ces chiffres dépassent les objectifs, qui étaient de 92 % et de 80 % respectivement, et correspondent à peu de choses près aux taux de l'élection précédente.

Priorité	Type	Activité de programme
Poursuivre les efforts pour atteindre nos objectifs stratégiques	Déjà établie	TOUTES

Par suite du jugement dans l'affaire *Hughes c. Élections Canada*, l'organisme a amélioré la formation sur l'accessibilité pour tous les travailleurs électoraux, a pris des mesures pour assurer l'accessibilité des lieux de scrutin pendant toute la journée de l'élection et a mis en place un processus de rétroaction sur l'accessibilité.

Pour la 41e élection générale, le directeur général des élections a approuvé l'utilisation de 20 lieux de scrutin munis d'un accès de plain-pied, contre 40 pour l'élection générale précédente. Selon les sondages postélectoraux, presque tous les électeurs, y compris ceux ayant une déficience, ont trouvé leur lieu de scrutin accessible. Comme pour les 39e et 40e élections générales, presque tous les votants ont indiqué que la distance pour se rendre à leur lieu de vote[2] était raisonnable.

Un changement administratif a aidé certains électeurs, notamment les personnes âgées, à prouver leur identité. En effet, les étudiants résidant sur des campus, les Autochtones vivant dans des réserves et les résidents d'établissements pour personnes âgées ont pu utiliser leur carte d'information de l'électeur (CIE) avec une autre pièce autorisée pour prouver leur identité et leur adresse. Combinée aux nouvelles activités de rayonnement axées sur les personnes âgées vivant dans des résidences ou dans des établissements de soins de longue durée, cette initiative a contribué à réduire les obstacles au vote.

Élections Canada a apporté un soutien et une expertise technique au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre lors de son examen du rapport *Faire face à l'évolution des besoins – Recommandations du directeur général des élections du Canada à la suite de la 40e élection générale*. L'organisme a participé aux réunions du comité, répondu aux questions des membres et fourni, sur

[2] Dans le Sondage auprès des électeurs à la suite de la 41e élection générale, l'expression « lieu du vote » s'applique aux bureaux de scrutin, aux bureaux de vote par anticipation et aux bureaux locaux d'Élections Canada.

demande, des suppléments d'information et d'analyse. Le 27 février 2012, le comité a déposé son rapport sur la réforme législative visant à moderniser le processus électoral, et il a appuyé la grande majorité des recommandations du directeur général des élections.

Priorité	Type	Activité de programme
Faciliter le déclenchement du processus de révision des limites des circonscriptions	Déjà établie	Opérations électorales
L'étape de la planification et des préparatifs du processus de révision des limites des circonscriptions s'est terminée avec succès en 2011-2012. Élections Canada a notamment appuyé le Parlement pendant la réforme législative du processus, créé un site Web et conçu des applications géographiques spécialisées à l'intention des 10 commissions indépendantes. Les principaux intervenants ont été mis au courant du processus lors de séances d'information destinées aux caucus, et la Bibliothèque du Parlement a transmis de l'information aux députés et à leur personnel. Le 21 février 2012, les 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales ont été constituées par le gouverneur en conseil. Le même jour, le directeur général des élections remettait les résultats du recensement aux présidents des commissions, donnant ainsi le coup d'envoi au processus de révision. Ces activités ont coïncidé avec la conférence inaugurale sur le redécoupage, tenue les 21 et 22 février 2012. Cette conférence a permis aux commissaires d'en apprendre davantage sur le processus de redécoupage ainsi que sur le soutien administratif et technique offert par Élections Canada, et d'échanger de l'information sur le processus.		

Priorité	Type	Activité de programme
Soutenir l'excellence dans la gestion des talents	Nouvelle	Services internes
La deuxième année de la stratégie quadriennale de ressources humaines d'Élections Canada est terminée. Les employés ont pu bénéficier de perfectionnement professionnel, de formation linguistique et de formation en santé et sécurité. Dans le cadre de son Programme de reconnaissance des employés, l'organisme a décerné des prix instantanés, des prix pour long service et des prix d'excellence du directeur général des élections. De plus, il a poursuivi ses efforts pour augmenter la représentation des groupes désignés, en particulier les femmes. Les analyses des tendances en ressources humaines et en santé et sécurité, réalisées en milieu et en fin d'année, n'ont révélé aucun problème majeur. L'organisme continuera de mettre l'accent sur le perfectionnement professionnel pour que ses employés puissent relever de nouveaux défis associés à leurs fonctions.		

Priorité	Type	Activité de programme
Améliorer les processus internes et regrouper les locaux de l'organisme	Nouvelle	Services internes
Élections Canada a formé un comité intersectoriel pour superviser les projets internes de TI, en misant sur les interdépendances, et a élaboré une méthode de gestion de projets pour répondre aux besoins des équipes de projet et favoriser les pratiques exemplaires. Il a aussi continué de renforcer la gouvernance des grandes initiatives internes visant à renouveler l'infrastructure des programmes et à mener des projets pour améliorer la préparation et la conduite des scrutins. Comme prévu, il a adopté une directive interne sur la gestion de projets conforme aux politiques récentes du Conseil du Trésor sur la gestion des projets		

et des investissements. Ces initiatives ont permis d'optimiser les ressources et de réaliser d'importantes économies.

Élections Canada a poursuivi la planification en vue de regrouper ses bureaux dans un immeuble neuf à Gatineau, à l'été 2013. Tous les objectifs prévus pour 2011-2012 ont été atteints : établissement d'un budget prévisionnel, détermination des besoins en espace et des plans d'étage, définition des exigences pour l'infrastructure des TI et consultation des autres locataires pour trouver des possibilités de partage de services.

Priorité	**Type**	**Activité de programme**
Optimiser nos ressources	Déjà établie	Services internes

Dans le cadre des restrictions budgétaires, Élections Canada a pris, en 2011-2012, des mesures pour réduire son budget de fonctionnement annuel de 8 % à compter de 2012-2013. Cela exclut les dépenses non imputées à ce budget, et découlant :

- des paiements de transferts prévus par la loi;
- de la conduite des scrutins;
- de la révision des limites des circonscriptions;
- du déménagement des bureaux à Gatineau en 2013;
- des activités d'observation et d'exécution de la loi menées par le commissaire aux élections fédérales.

L'organisme est parvenu à ces réductions comme suit :

- en réduisant le budget alloué aux initiatives d'une durée limitée;
- en exigeant que les programmes prévoient diverses mesures pour générer des économies et absorber les coûts de la maintenance des applications de TI récemment déployées;
- en prolongeant l'échéancier de divers programmes et initiatives organisationnelles et en examinant tous les programmes pour s'assurer que les ressources sont axées sur les grandes priorités de son mandat.

Élections Canada a aussi maximisé l'utilisation de ses ressources par une alliance stratégique avec Élections Ontario.

Ensemble, les deux organismes ont élaboré et lancé le programme pilote d'éducation civique *Voter, c'est fort!* Celui-ci permet aux élèves de s'informer sur la démocratie, le vote, les élections, le gouvernement et la citoyenneté active au moyen d'activités d'apprentissage par l'expérience présentées sous forme de bande dessinée attrayante.

La présence simultanée d'un gouvernement fédéral majoritaire et d'un gouvernement provincial minoritaire en Ontario a eu une incidence considérable sur les plans de l'organisme d'utiliser les mêmes lieux de scrutin. Une analyse a démontré que l'approche la plus efficace pour l'instant est d'échanger les données d'adresse et d'accessibilité des lieux de scrutin.

Élections Canada entend continuer à collaborer avec d'autres organismes électoraux.

Analyse des risques

Le *Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012* d'Élections Canada faisait état de deux risques principaux : des changements à long terme incertains en situation de gouvernement minoritaire et d'autres mesures de restriction budgétaire. Ci-dessous se trouve un aperçu de la manière dont Élections Canada a géré ces risques et des conséquences sur son rendement.

Risques déjà mentionnés

Changements à long terme incertains en situation de gouvernement minoritaire

La 41e élection générale a obligé Élections Canada à suspendre les améliorations à long terme du cadre électoral. Toutefois, l'organisme se réjouit que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre ait repris et terminé son examen des recommandations de réforme législative présentées par le directeur général des élections en 2010. Le comité a appuyé la grande majorité de ces recommandations.

Comme le gouvernement est actuellement majoritaire, que la prochaine élection générale aura lieu à date fixe en octobre 2015 et que le retour à l'état de préparation est prévu pour le printemps 2015, l'organisme peut maintenant poursuivre des améliorations à plus long terme de ses services et du cadre électoral.

Autres mesures de restriction budgétaire

Élections Canada a respecté l'esprit du plan d'action du gouvernement fédéral pour la réduction du déficit. En 2011-2012, il a pris des mesures pour réduire son budget annuel de fonctionnement à compter de 2012-2013, comme le directeur général des élections l'a indiqué au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre dans sa lettre de janvier 2012 et lors de sa comparution le 29 mai 2012.

Nouveaux risques pour la période de référence

En 2011-2012, la priorité d'Élections Canada a été la 41e élection générale, tenue le 2 mai 2011, et les activités postélectorales. Les deux affaires décrites ci-après découlent de cette élection et ont nécessité d'importants efforts de la part de l'organisme pendant la période de référence.

Présumés appels téléphoniques frauduleux

Pendant et après l'élection, Élections Canada a reçu de nombreuses plaintes au sujet d'appels téléphoniques automatisés et de vive voix. Certains plaignants auraient reçu des appels de prétendus représentants d'Élections Canada, qui affirmaient faussement que leur lieu de scrutin avait changé. D'autres électeurs se sont plaints d'appels prétendument effectués par un candidat ou un parti en particulier, en raison du ton de leur interlocuteur ou bien de l'heure ou de la fréquence des appels.

L'enquête ouverte à ce sujet demeure une priorité pour le commissaire aux élections fédérales. Élections Canada présentera au Parlement un rapport sur cette affaire, d'ici la fin de l'exercice 2012-2013. Ce rapport examinera certains défis posés par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications par les participants au processus électoral, et il proposera des améliorations au cadre juridique pour faire face à ces défis.

Élection contestée dans Etobicoke-Centre

Le candidat conservateur dans Etobicoke-Centre (Ontario) a remporté l'élection par seulement 26 voix, et un dépouillement judiciaire a confirmé son élection. En juin 2011, le candidat libéral a demandé en justice l'annulation de l'élection et le déclenchement d'une élection partielle dans les six mois suivant la décision de la cour. Le juge dans cette affaire a déclaré que l'élection avait été conduite par des fonctionnaires responsables et des personnes bien intentionnées, qui n'étaient motivés que par le désir de bien faire leur travail. Il a ajouté que, compte tenu de la complexité d'une élection fédérale, il est compréhensible que des erreurs soient commises. Dans le cas présent, les erreurs commises ont amené le juge à annuler 79 votes et à invalider l'élection.

La décision a été portée devant la Cour suprême du Canada, qui a tenu une séance spéciale le 10 juillet. Quel que soit le dénouement, Élections Canada accordera une grande priorité au renforcement des mesures visant à accroître la conformité aux procédures et aux normes applicables les jours de vote.

Sommaire – Rendement

Ressources financières pour 2011-2012 (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
122 351	352 138	349 352

*L'écart entre les dépenses prévues et réelles est expliqué à la page 12 dans la section Tendance des dépenses de l'organisme.

Ressources humaines pour 2011-2012 (en équivalents temps plein ou ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
506	572	66

Sommaire du rendement (services internes exclus)

Activité de programme	2010-2011 Dépenses réelles (en milliers de dollars)	2011-2012 (en milliers de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
Opérations électorales	52 728	35 030	35 030	204 824	202 833
Régulation des activités électorales	37 272	38 399	38 399	103 477	102 958
Engagement électoral	9 809	8 583	8 583	7 947	7 893
Total	99 809	82 012	82 012	316 248	313 684

*Les écarts entre les dépenses prévues et réelles sont expliqués à la page suivante dans la section Tendance des dépenses de l'organisme.

Sommaire du rendement pour les services internes

Activité de programme	2010-2011 Dépenses réelles (en milliers de dollars)	2011-2012 (en milliers de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
Services internes	47 209	40 339	40 339	35 890	35 668

*La diminution des dépenses réelles entre 2010-2011 et 2011-2012 est en partie attribuable à une réaffectation des ressources pour la conduite de la 41e élection générale (qui s'inscrit dans l'activité de programme Opérations électorales). De plus, certaines dépenses ont été imputées au budget de l'activité de programme qu'elles ont précisément appuyée en 2011-2012.

Profil des dépenses

Cadre financier d'Élections Canada

Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification reflètent le caractère unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas affecté par le cycle électoral. Compte tenu de l'imprévisibilité des scrutins, une autorisation législative lui permet aussi de prélever des fonds directement sur le Trésor.

Cette autorisation législative couvre toutes ses autres dépenses, y compris les dépenses supplémentaires engendrées par la conduite des scrutins, le remboursement des dépenses électorales aux candidats et aux partis admissibles et l'application de la *Loi électorale du Canada*. Ces dépenses électorales ne figurent pas dans les dépenses prévues de l'organisme.

Tendance des dépenses de l'organisme

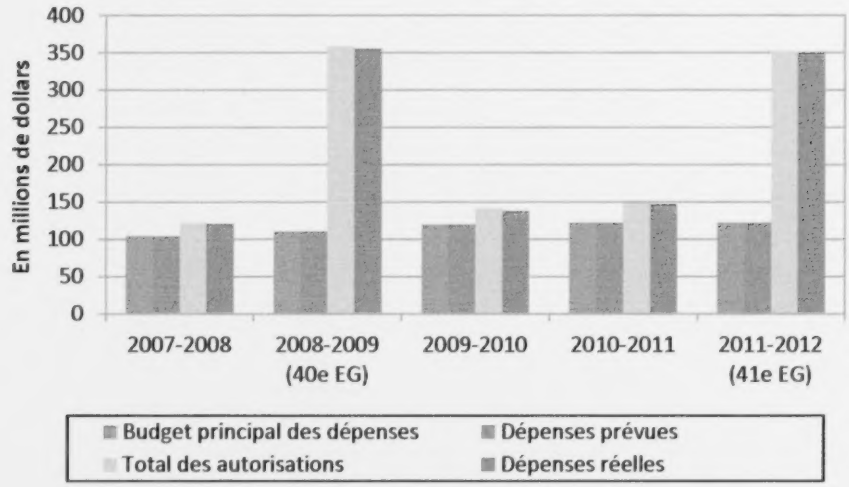

Le graphique ci-dessus montre l'évolution des dépenses au cours des cinq derniers exercices. En 2011-2012, l'écart entre les dépenses réelles (349,4 millions de dollars) et les dépenses prévues (122,4 millions de dollars) est largement attribuable à la 41e élection générale. D'autres dépenses ont été couvertes par l'autorisation législative qui permet à l'organisme de prélever des fonds directement sur le Trésor. Ces dépenses ne faisaient pas partie des estimations initiales, car la date de l'élection était alors inconnue.

En 2011-2012, les dépenses ont affiché une hausse nette de 202,4 millions de dollars par rapport à 2010-2011, en raison surtout de la 41e élection générale. Les dépenses d'une élection générale sont réparties sur plusieurs exercices, mais la majeure partie des coûts a été enregistrée en 2011-2012. Si l'on exclut ces coûts, l'organisme a réduit ses dépenses de 21,9 millions de dollars par rapport à 2010-2011. Cette baisse résulte surtout d'une réduction des coûts liés à la préparation électorale et à des projets de transformation, et d'une diminution des dépenses de fonctionnement et d'entretien à Élections Canada à Ottawa.

Coût de la 41e élection générale

Au moment du dépôt du présent rapport, les coûts de la 41e élection générale étaient estimés à 289 millions de dollars ou 11,91$ par électeur inscrit.

Environ la moitié de cette somme (144,6 millions de dollars) a été versée aux 226 000 travailleurs électoraux (directeurs du scrutin, personnel des bureaux locaux d'Élections Canada et préposés au scrutin) et à des fournisseurs de biens et de services (imprimeurs, propriétaires des quelque 15 000 lieux de scrutin, fournisseurs de mobilier et de matériel, etc.) dans les 308 circonscriptions du pays.

Une autre tranche importante de cette somme (60,9 millions) devrait être versée aux partis et aux candidats qui ont droit à un remboursement partiel de leurs dépenses électorales.

La troisième catégorie de coûts se divise en deux sous-catégories :

- les dépenses directement engagées par Élections Canada à Ottawa, estimées à 36,9 millions de dollars : production et placement de la publicité électorale (télévision, imprimé, radio, Web) à travers le pays; production et impression des brochures de rappel distribuées à tous les foyers; livraison d'un grand volume de matériel électoral dans les 308 circonscriptions; personnel additionnel dans les centres d'appel pendant l'élection; et soutien technique pour l'infrastructure des TI reliant les bureaux d'Élections Canada à Ottawa et les bureaux locaux;
- les coûts de préparation au scrutin entre la 40e et la 41e élection générale, qui se chiffrent à 46,5 millions de dollars : personnel temporaire, recrutement et formation des directeurs du scrutin et de leurs employés, réapprovisionnement en matériel électoral, vérifications des préparatifs en région, services et équipements de TI et de télécommunication. Une partie de ces dépenses sont attribuables au niveau de préparation rehaussé – une précaution opérationnelle en période de gouvernement minoritaire – et à la tenue du Registre national des électeurs.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour plus de renseignements sur les crédits accordés à Élections Canada ou sur ses dépenses législatives, consulter *Comptes publics du Canada 2012 (Volume II)*[3].

[3] Une version électronique peut être téléchargée sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, à www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html.

Section II : Analyse des activités de programme à l'appui du résultat stratégique

Résultat stratégique

Le Bureau du directeur général des élections vise l'atteinte d'un seul résultat stratégique :

Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance

Pour faciliter l'atteinte de ce résultat, l'organisme s'est doté d'une architecture comprenant trois activités de programme (AAP) dont bénéficient directement les Canadiens.

Activité de programme	**Résultat attendu**
Opérations électorales	Le processus électoral est accessible, et il est administré avec équité et efficacité.
Régulation des activités électorales	Les Canadiens font confiance à Élections Canada pour administrer et faire appliquer la législation électorale avec équité.
Engagement électoral	Les Canadiens participent au processus électoral en toute connaissance de cause.

La quatrième activité de programme, Services internes, aide Élections Canada à atteindre les résultats attendus de ces trois premières activités de programme.

Activité de programme 1 : Opérations électorales

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme permet à Élections Canada d'administrer les scrutins de façon équitable et efficiente, en tout temps, afin que les Canadiens puissent exercer leur droit de voter à une élection ou un référendum fédéral grâce à un processus électoral accessible et sans cesse amélioré en fonction des besoins des électeurs.

Ressources financières pour 2011-2012 (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
35 030	204 824	202 833

*L'écart entre les dépenses prévues et réelles est expliqué à la page 12 dans la section Tendance des dépenses de l'organisme.

Ressources humaines pour 2011-2012 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart*
212	247	35

*L'écart de 35 ETP entre les ressources prévues et réelles s'explique principalement par le fait que des employés temporaires supplémentaires ont été requis pour la 41e élection générale. (La date de l'élection était inconnue au moment où ces estimations ont été établies.)

Sommaire du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement*	Résultats obtenus
Le processus électoral est administré avec équité et efficacité.	Coût des élections par électeur	Le coût total de la 41e élection générale a été estimé à 289 millions de dollars, soit environ 12 $ par électeur inscrit. Le coût total et le coût par électeur inscrit sont légèrement inférieurs à ceux des deux élections précédentes, une fois rajustés en fonction de l'inflation. Cela témoigne des efforts de l'organisme pour bien gérer les dépenses tout en servant un nombre croissant d'électeurs.
	Pourcentage de Canadiens qui estiment qu'Élections Canada administre les élections de manière équitable	Selon le Sondage auprès des électeurs, 90 % de la population générale, 88 % des jeunes et 84 % des électeurs autochtones estimaient qu'Élections Canada avait conduit l'élection de manière équitable. C'était la première fois que l'organisme mesurait la perception de l'équité de l'administration d'une élection et le niveau de confiance à l'égard des résultats du vote. Les données serviront de référence pour le suivi des tendances à long terme.

Résultat attendu	Indicateur de rendement*	Résultats obtenus
Élections Canada est prêt à tenir un scrutin n'importe quand.	Pourcentage de bureaux des directeurs du scrutin qui sont pleinement opérationnels dans les sept jours suivant le début d'un scrutin	Les 308 bureaux locaux d'Élections Canada étaient ouverts le 31e jour du calendrier électoral de 37 jours (une amélioration d'un jour par rapport à l'élection générale de 2008), et plus de bureaux ont ouvert leurs portes avant. En outre, leurs réseaux informatiques ont été mis en place plus rapidement qu'en 2008.
Les Canadiens ont la possibilité d'exercer leur droit de vote.	Pourcentage de non-votants qui affirment ne pas avoir voté pour des raisons administratives	Parmi les non-votants interrogés, seulement 6 % ont cité des motifs liés au processus électoral en tant que tel, contre 8 % après la 40e élection générale.
	Pourcentage de bureaux de scrutin ouverts à l'heure prévue	Pratiquement tous les bureaux de scrutin ont ouvert à l'heure prévue le jour de l'élection. Seulement 271 des 66 146 bureaux ordinaires (moins de 1 %) ont ouvert en retard. Le pourcentage est comparable pour les bureaux de vote par anticipation.
	Pourcentage d'électeurs qui sont satisfaits de leur expérience de vote	Parmi les répondants au Sondage auprès des électeurs : • 99 % ont trouvé qu'il était très facile ou plutôt facile de voter; • 97 % ont trouvé que leur lieu de scrutin était à une distance raisonnable de leur lieu de résidence; • 99 % étaient satisfaits de la langue dans laquelle ils ont été servis à leur bureau de scrutin; • 97 % ont trouvé le temps d'attente raisonnable; toutefois, des retards de traitement ont été observés, surtout aux bureaux de vote par anticipation; • 98 % étaient satisfaits des instructions qu'ils ont reçues pour voter.
Les Canadiens reçoivent l'information et le soutien dont ils ont besoin pour participer à des élections.	Pourcentage de Canadiens qui sont au courant des diverses méthodes de vote possibles	Selon le Sondage auprès des électeurs, pratiquement tous les électeurs (98 %) étaient au courant de la tenue de la 41e élection générale. De plus, 43 % des répondants savaient qu'il est possible de voter par la poste en tout temps à une élection fédérale, contre 35 % en 2008. Toutefois, près de la moitié des 18 à 34 ans ne connaissaient pas d'autres moyens de voter qu'à un bureau de scrutin le jour de l'élection.
	Pourcentage de Canadiens qui savent comment et où voter	Parmi les électeurs au courant de la tenue de l'élection, 91 % se rappelaient avoir reçu une CIE, qu'ils ont citée comme principale source d'information sur les procédures de vote, y compris le moment et l'endroit où voter.

Résultat attendu	Indicateur de rendement*	Résultats obtenus
Les Canadiens ont accès rapidement aux résultats du scrutin, et ces résultats traduisent fidèlement leurs choix.	Pourcentage de bureaux de scrutin qui transmettent les résultats préliminaires après leur fermeture	Pratiquement tous les bureaux de scrutin (99,6 %) ont transmis les résultats préliminaires après leur fermeture. Seuls 28 bureaux dans 14 circonscriptions n'ont pas transmis ces résultats le soir de l'élection.
	Différence entre les résultats préliminaires et les résultats validés	Les résultats validés ne correspondaient pas aux résultats préliminaires pour 1 482 bureaux de scrutin (2,3 %), contre 1 371 et à 1 205 bureaux respectivement lors des 40e et 39e élections générales.
	Différence entre les résultats déclarés et les résultats issus de dépouillements judiciaires	Des dépouillements judiciaires ont eu lieu dans quatre circonscriptions. Les quatre dépouillements ont confirmé les résultats obtenus par les directeurs du scrutin lors de la validation. L'écart entre les deux premiers candidats a très peu changé, soit de quatre votes dans Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup (Québec), d'un vote dans Etobicoke-Centre (Ontario), de trois votes dans Nipissing–Timiskaming (Ontario) et d'un vote dans Winnipeg-Nord (Manitoba).
Les commissions électorales indépendantes sont capables de remplir leurs obligations prévues par la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.	Pourcentage de commissions qui sont satisfaites des services et de l'appui fournis par Élections Canada	Les commissaires et leur personnel n'ont eu que de bons commentaires au sujet de la conférence inaugurale et ont indiqué qu'ils se sentaient prêts à remplir leur mandat.

*Les cibles de rendement sont en cours d'élaboration.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Bien que les préparatifs et la conduite de la 41e élection générale aient eu une incidence importante sur les plans et les priorités d'Élections Canada, deux initiatives clés ont progressé.

- Au 31 mars 2012, l'organisme avait terminé la première phase de la mise en œuvre du Service d'inscription en ligne des électeurs (étape initialement prévue pour l'automne 2011).
- Il a continué de travailler au projet pilote de vote par Internet et au nouveau modèle de fonctionnement des lieux de scrutin, principalement en effectuant des recherches et en définissant les exigences. Les plans connexes seront examinés en même temps que ceux de la 42e élection générale.

Comme une élection générale peut être déclenchée à tout moment sous un gouvernement minoritaire, Élections Canada devait maintenir un haut niveau de préparation pour pouvoir mobiliser rapidement ses ressources à Ottawa et en région, au déclenchement de la 41e élection générale. Selon les évaluations effectuées, l'organisme était bien préparé et a conduit l'élection de manière équitable et efficace.

Les améliorations administratives mises à l'essai lors des élections partielles de l'automne 2009 et de l'automne 2010 ont été mises en œuvre avec succès pour la 41e élection générale.

- Par suite du jugement dans l'affaire *Hughes c. Élections Canada*, l'organisme a mis le nouveau *Formulaire de commentaires sur l'accessibilité des lieux de scrutin* à la disposition des électeurs pour leur permettre de présenter des plaintes sur l'accessibilité au moment de voter, ou encore par téléphone, par télécopieur, par la poste ou par courriel. L'organisme a également rendu compte des plaintes dans son rapport sur la 41e élection générale. Pour cette élection, le directeur général des élections avait approuvé l'utilisation de 20 lieux de scrutin qui n'étaient pas munis d'un accès de plain-pied, contre 40 pour l'élection précédente.
- Des études ont révélé que la nouvelle procédure permettant aux électeurs résidant dans certains endroits de prouver leur identité et leur adresse au moyen de la CIE et d'une autre pièce autorisée a été un succès. Par exemple, des directeurs du scrutin ont indiqué que le vote aux bureaux de scrutin désignés avait été beaucoup plus rapide, et de nombreux administrateurs d'établissements de soins de longue durée ont affirmé qu'il avait été plus facile pour les résidents de voter. D'après les données recueillies auprès d'un petit échantillon d'établissements visés, la majorité des personnes âgées y résidant ont utilisé leur CIE comme pièce d'identité. Le fait que l'élection ait lieu vers la fin de l'année scolaire a grandement limité la portée de cette initiative dans les résidences étudiantes. Enfin, les outils d'évaluation postélectorale n'ont pas permis de recueillir assez de données pour évaluer l'incidence de l'initiative sur les électeurs autochtones. Élections Canada tentera d'affiner ses outils afin de recueillir à l'avenir des données plus complètes après des élections générales.
- Pour la première fois à une élection générale, Élections Canada a embauché 300 agents de relations communautaires pour informer les résidents d'établissements pour personnes âgées et de soins de longue durée, et leur expliquer la nouvelle initiative concernant la CIE. Pour la 41e élection générale, 863 agents de relations communautaires ont été recrutés, contre 529 à l'élection précédente.

Les statistiques et les commentaires recueillis auprès des directeurs du scrutin indiquent que les divers mécanismes de recrutement mis en place pour la 41e élection générale ont aidé à relever le défi de recruter un nombre sans cesse croissant de fonctionnaires électoraux. Par exemple, l'organisme a mis en œuvre un plan complet de recrutement pour le jour du scrutin visant toutes les circonscriptions.

Lors des élections partielles de novembre 2010, Élections Canada a mis à l'essai un appareil d'assistance au vote pour les personnes handicapées. L'appareil devait permettre aux électeurs ayant une déficience visuelle ou une dextérité limitée de marquer leur bulletin de vote sans aide et dans le secret. Le projet pilote s'est bien déroulé, mais l'évaluation a démontré que l'appareil ne constituait pas une solution pratique, et le projet a été abandonné. Élections Canada continue de discuter avec les organismes représentant les personnes handicapées en vue de trouver d'autres moyens de faciliter le vote pour ces électeurs, et maintiendra les nombreux outils et services d'aide (p. ex. gabarit de vote, services d'interprétation gestuelle) déjà offerts à cette fin.

Leçons apprises

Grâce à de bonnes pratiques de planification et d'atténuation des risques, Élections Canada a mieux géré l'incertitude électorale due au contexte de gouvernement minoritaire. L'assouplissement des ententes avec les fournisseurs et des initiatives comme le recours à la technologie sans fil dans ses bureaux locaux lui ont permis de maintenir un haut niveau de préparation en tout temps, tout en réduisant les coûts de préparation de 4,7 millions de dollars par rapport à l'élection générale précédente.

Les événements récents liés à l'élection contestée dans Etobicoke-Centre obligent Élections Canada à renforcer la conformité aux procédures et aux normes applicables le jour du scrutin. Quel que soit le dénouement de l'élection contestée, l'organisme examinera les processus d'inscription et de vote à la lumière de ce qui s'est produit dans cette circonscription, évaluera l'efficacité des mécanismes de contrôle existants et associera les principaux intervenants à la mise en œuvre de solutions avant l'élection de 2015.

La formation des fonctionnaires électoraux demeure de toute évidence l'un des plus grands défis à relever dans tout bureau local d'Élections Canada, lors d'une élection. Élections Canada doit trouver des moyens d'atténuer le fait que les fonctionnaires électoraux ont des responsabilités plus complexes depuis 2007. L'organisme a déjà proposé que le modèle de prestation des services aux lieux de scrutin soit amélioré, ce qui permettrait de simplifier les tâches de chaque fonctionnaire et de diversifier la formation. Pour ce faire, il faudrait modifier la loi.

Activité de programme 2 : Régulation des activités électorales

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme assure aux Canadiens un processus électoral équitable, transparent et conforme à la *Loi électorale du Canada*. Dans le cadre de cette activité, Élections Canada est chargé d'administrer les dispositions de la Loi qui concernent le financement politique. Il doit ainsi surveiller la divulgation et la déclaration des activités de financement, et assurer l'observation de la Loi.

Ressources financières pour 2011-2012 (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
38 399	103 477	102 958

*L'écart entre les dépenses prévues et réelles est expliqué à la page 12 dans la section Tendance des dépenses de l'organisme.

Ressources humaines pour 2011-2012 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
71	71	0

Sommaire du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement*	Résultats obtenus
Les candidats font confiance à Élections Canada pour administrer et faire appliquer la législation électorale avec équité.	Pourcentage de candidats qui affirment avoir confiance en l'équité des activités régulatoires d'Élections Canada	Cet indicateur fait l'objet d'un examen.
Les entités politiques utilisent leurs ressources financières de façon transparente.	Pourcentage de rapports financiers présentés dans les quatre mois suivant le jour du scrutin	Parmi les 1 588 candidats enregistrés pour la 41e élection générale : • 61 % ont soumis leur rapport dans les délais (contre 66 % après l'élection de 2008); • 35 % ont demandé une prolongation (contre 32 % en 2008); • 5 % ont déposé leur rapport en retard ou ne l'ont pas déposé (contre 2 % en 2008).
	Nombre de corrections et de modifications importantes à apporter aux rapports	Au 31 mars 2012, Élections Canada avait examiné 804 des 1 558 rapports financiers soumis par des candidats à la 41e élection générale. De ce nombre, 133 contenaient des erreurs ou des omissions, et 99 ne faisaient pas mention du remboursement de créances ou de prêts. En comparaison, à pareil moment après la 40e élection générale, 651 des 1 602 rapports

Résultat attendu	Indicateur de rendement*	Résultats obtenus
		financiers des candidats avaient été examinés. De ce nombre, 72 contenaient des erreurs ou des omissions, et 44 ne faisaient pas mention du remboursement de créances.
Les entités politiques comprennent et respectent leurs obligations et leurs responsabilités aux termes de la législation électorale du Canada.	Pourcentage de candidats qui comprennent leurs obligations et responsabilités à l'égard des plafonds de contribution établis par la *Loi électorale du Canada*	Cet indicateur fait l'objet d'un examen.
	Nombre de cas de non-conformité assujettis aux mesures d'application de la Loi	La vérification des rapports des candidats et des tiers pour la 41e élection générale a mis en lumière 172 cas possibles de non-conformité à la *Loi électorale du Canada*. De ce nombre, 135 ont fait l'objet de mesures d'information, conformément à la *Politique administrative sur la conformité en matière de financement politique* d'Élections Canada. Les 37 autres cas ont été renvoyés au commissaire aux élections fédérales.

*Les cibles pour ces indicateurs de rendement sont en cours d'élaboration.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Financement politique

Vérification des rapports financiers

La vérification des rapports financiers annuels des diverses entités politiques a visé plus de 1 200 associations de circonscription, 17 partis enregistrés et 92 candidats à l'investiture. Comme la 41e élection générale a eu lieu au cours de l'année de référence, Élections Canada s'est préparé à recevoir et à vérifier les rapports de campagne des 1 588 candidats et les comptes de dépenses électorales de 17 partis enregistrés. Pour ce faire, l'organisme a notamment formé de nouveaux vérificateurs et appuyé les agents officiels des candidats lors de la préparation des rapports.

La vérification effectuée au cours de l'année a révélé 437 cas possibles de non-conformité à la *Loi électorale du Canada*, incluant les cas mentionnés dans le tableau ci-dessus. De ce nombre, 235 ont fait l'objet de mesures d'information conformément à la *Politique administrative sur la conformité en matière de financement politique* d'Élections Canada, tandis que les 211 autres cas ont été renvoyés au commissaire aux élections fédérales.

Les candidats à la 41e élection générale avaient jusqu'au 2 septembre 2011 pour déposer leur rapport de campagne, et la vérification a commencé le même mois. Au 31 mars 2012, 804 rapports avaient été vérifiés, soit 10 % de plus que pendant la même période après la 40e élection générale. Les dépenses électorales et personnelles des candidats leur ont ainsi été remboursées plus rapidement. De plus, pour évaluer la qualité de cette

vérification et dans le cadre de son programme d'assurance de la qualité, Élections Canada a retenu les services d'experts de l'extérieur pour soumettre les vérifications de la conformité reliées à la 41e élection générale à un examen préliminaire d'assurance de la qualité. Cet examen a confirmé que les vérifications s'étaient déroulées dans le respect des normes professionnelles établies dans le *Manuel de vérification du financement politique*. Un examen exhaustif et approfondi de la qualité des processus de vérification aura lieu en 2012-2013.

Enregistrement des entités politiques

L'organisme a appliqué toutes les règles sur l'enregistrement des entités politiques. Pendant l'année, il a ainsi effectué, dans le registre, la mise à jour annuelle des renseignements de 1 217 associations de circonscription et de 17 partis, radié 26 associations, enregistré 12 associations et radié un parti. De plus, il a mis en œuvre le Système d'enregistrement des entités politiques, qui rendra le processus d'enregistrement plus efficace, augmentera l'exactitude des données d'enregistrement, et améliorera la gestion des renseignements ainsi que la production de rapports accessibles au public.

Systèmes de financement politique

Élections Canada a continué d'assurer le fonctionnement des systèmes de financement politique qui appuient les fonctions de vérification et les exigences de publication applicables au directeur général des élections. L'organisme a publié plus de 2 900 rapports financiers et documents afférents : rapports des candidats et des partis enregistrés pour la 41e élection générale, rapports trimestriels et annuels des partis enregistrés, rapports annuels des associations de circonscription et rapports des candidats à la direction et à l'investiture. Grâce à ces documents, les Canadiens ont accès à des renseignements pertinents sur les affaires financières des entités politiques.

Séances de formation pour les entités politiques

Après la 41e élection générale, l'organisme a organisé des séances de formation partout au pays dans les deux langues officielles pour expliquer aux candidats et aux agents officiels les dispositions de la Loi concernant le financement politique et les obligations des agents officiels. Ces séances ont été bien accueillies : 97 % des participants ont indiqué qu'elles avaient répondu à leurs attentes et que d'autres séances seraient souhaitables dans le futur. Toutefois, dans le cadre de son plan de restrictions budgétaires, Élections Canada a réduit la formation offerte aux agents financiers d'associations enregistrées.

Unité d'aide à la conformité

L'Unité d'aide à la conformité (UAC) applique la *Politique administrative sur la conformité en matière de financement politique*. Cette politique mise sur l'éducation pour assurer l'application de mesures adaptées à la gravité des infractions commises, et permet une meilleure utilisation des ressources publiques. En outre, l'UAC surveille l'observation des règles régissant les contributions en assurant un suivi des prêts et des créances en souffrance et en menant des vérifications horizontales pour repérer les

personnes qui ont versé des contributions à plusieurs entités politiques et qui pourraient avoir dépassé leur plafond de contributions au cours d'une année vérifiée.

En 2011-2012, dans le cadre d'un projet pilote, l'UAC a mené des vérifications horizontales des contributions versées en 2008 et en 2009 à des associations de circonscription, des candidats et des candidats à l'investiture ayant un plafond de contributions commun. Ces vérifications ont démontré que 326 entités politiques (158 associations de circonscription, 162 candidats et 6 candidats à l'investiture) pourraient avoir reçu des contributions excédentaires totalisant 236 841 $. Des mesures ont été prises pour que les contributions excédentaires soient remises. Élections Canada effectuera désormais des vérifications horizontales périodiques dans le cadre de ses activités courantes.

Bureau du commissaire aux élections fédérales

Pendant la période de référence, le commissaire aux élections fédérales a réglé 90 dossiers en envoyant des lettres d'avertissement et a conclu huit enquêtes par des transactions. Des accusations ont été portées à la suite de quatre enquêtes[4]. De plus, le commissaire a renvoyé deux cas au directeur des poursuites pénales du Canada.

La 41e élection générale a vu une augmentation du nombre de plaintes du public exigeant une réponse individuelle. Dans le cadre de cette élection, le commissaire a reçu 1 003 plaintes, qu'il a traitées en vérifiant la plainte, en fournissant l'information voulue, et en communiquant avec les intéressés pour corriger la situation ou pour les informer des exigences de la *Loi électorale du Canada*. Dans tous les cas, le plaignant a été contacté. Au 31 mars 2012, deux dossiers étaient toujours en cours, en plus de ceux liés aux appels téléphoniques malveillants ou frauduleux.

L'enquête sur ces appels a été ouverte à la suite de plaintes formulées le jour du scrutin. Le commissaire aux élections fédérales a traité ces plaintes sans délai et a immédiatement déclenché une enquête. Au 31 mars 2012, à la suite de reportages médiatiques fondés sur des documents judiciaires publics, près de 40 000 personnes avaient communiqué avec Élections Canada pour faire part de leurs préoccupations, et plus de 800 personnes avaient porté plainte pour des cas précis d'appels malveillants ou frauduleux. Le Bureau du commissaire a effectué un suivi auprès de chaque plaignant et poursuit son enquête.

[4] Des détails sur les accusations sont disponibles à www.elections.ca/content.aspx?section=abo&dir=com/stat&document=index&lang=f.

Activité de programme 3 : Engagement électoral

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme sert à promouvoir et à maintenir le processus électoral canadien. Elle offre aux Canadiens des programmes d'éducation et d'information afin qu'ils participent au processus électoral en toute connaissance de cause. Elle vise également l'amélioration du cadre électoral par la consultation de divers intervenants et l'échange de pratiques électorales.

Ressources financières pour 2011-2012 (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
8 583	7 947	7 893

*L'écart de 690 000 $ entre les dépenses prévues et réelles est principalement attribuable au report de l'élaboration d'une nouvelle campagne publicitaire ciblée sur les jeunes, dans le cadre du plan d'action pour la réduction du déficit.

Ressources humaines pour 2011-2012 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart*
55	71	16

*L'écart de 16 ETP entre les ressources prévues et réelles s'explique principalement par le fait que des employés temporaires supplémentaires ont dû être engagés dans les services de publication, de rayonnement et des affaires parlementaires.

Sommaire du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement*	Résultats obtenus
Les Canadiens participent au processus électoral en toute connaissance de cause.	Pourcentage de Canadiens qui croient être en mesure de prendre une décision éclairée quant à leur participation	Cet indicateur fait l'objet d'un examen.
Les Canadiens comprennent l'importance de voter et la valeur de participer au processus électoral.	Pourcentage de Canadiens qui comprennent l'importance de voter	Selon les sondages, la grande majorité des répondants pensent qu'il est important de voter aux élections (79,5 % fortement d'accord et 18,4 % simplement d'accord).
	Pourcentage de Canadiens qui comprennent la valeur de participer au processus électoral	Cet indicateur fait l'objet d'un examen.
Élections Canada et les intervenants internationaux du domaine électoral améliorent leur capacité de mieux administrer les processus électoraux.	Pourcentage d'intervenants internationaux et canadiens qui ont l'intention d'intégrer leurs pratiques exemplaires communes	Cet indicateur fait l'objet d'un examen.

Résultat attendu	Indicateur de rendement*	Résultats obtenus
Les parlementaires ont accès à de l'information basée sur des données probantes qui leur permet de prendre des décisions éclairées au sujet des questions électorales existantes ou émergentes.	Pourcentage de parlementaires qui sont satisfaits de la qualité du rapport de recommandations du directeur général des élections	Dans son rapport du 27 février 2012, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a appuyé la grande majorité des recommandations formulées dans le rapport de recommandations de 2010.

*Les cibles pour ces indicateurs de rendement sont en cours d'élaboration.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Rayonnement auprès des électeurs

Au cours de la dernière année, Élections Canada a commencé à mettre en œuvre un plan d'action triennal de rayonnement destiné à rendre le processus électoral plus simple et plus pratique pour tous.

Les stratégies clés pour la première année étaient les suivantes : consulter certains groupes d'électeurs pour que l'organisme puisse valider sa compréhension des obstacles au vote; poursuivre et peaufiner les programmes d'éducation civique visant à sensibiliser les enseignants, les enfants et les jeunes à l'importance du vote et de la démocratie au Canada. L'organisme a également présenté les résultats de ses recherches aux intervenants et les a encouragés à favoriser la participation à la vie citoyenne par divers moyens : diffusion de rapports et de condensés de recherche, présentations, consultations, etc.

Élections Canada a commandé l'Enquête nationale auprès des jeunes[5] pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles les jeunes participent ou non au processus électoral. L'enquête a entre autres démontré que les principales raisons pour lesquelles ils ne votent pas sont d'ordre motivationnel (méconnaissance de la politique, opinion négative sur les partis politiques, manque de contact avec les candidats).

L'organisme a aussi commandé une évaluation[6] du programme *Vote étudiant* pour déterminer dans quelle mesure il atteint ses objectifs d'éducation civique auprès des élèves du primaire et du secondaire, des enseignants et des parents. L'étude a montré que le programme a une incidence très positive sur de nombreux facteurs clés liés à la participation électorale. À la lumière de ces résultats, Élections Canada maintiendra son programme d'élections parallèles dans les écoles lors d'élections futures.

[5] **Le rapport peut être consulté à** www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/part/nysr&document=index&lang=f.

[6] **Le rapport peut être consulté à** www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/part/svp&document=index&lang=f.

L'organisme a lancé la première Semaine canadienne de la démocratie[7], une initiative annuelle qui célèbre le système démocratique canadien ainsi que l'éducation et l'engagement civiques. En partenariat avec la Bibliothèque du Parlement, il a créé un guide sur le vote et la démocratie pour les nouveaux électeurs.

Des rencontres ont eu lieu avec 19 organismes nationaux et provinciaux représentant les personnes handicapées afin de mieux comprendre les besoins de ce groupe démographique et d'obtenir l'avis des organismes sur les moyens de rendre les élections plus accessibles pour tous. Les renseignements recueillis serviront à établir des principes directeurs qui intégreront l'accessibilité aux programmes de rayonnement et aux services électoraux de l'organisme.

Les mesures découlant du plan d'action pour la réduction du déficit ont eu pour effet de ralentir et limiter les activités visant à moderniser et améliorer les services de rayonnement. L'élaboration d'une nouvelle campagne publicitaire ciblant les jeunes au cours d'élections générales a donc été mise en veilleuse.

Amélioration de la collaboration avec le Parlement

Élections Canada a régulièrement discuté avec les parlementaires de questions législatives et administratives. Il a fourni des conseils techniques au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant le rapport de recommandations que le directeur général des élections a présenté au Parlement en 2010 pour améliorer l'administration de la *Loi électorale du Canada*. Dans son rapport du 27 février 2012, le comité a appuyé la grande majorité de ces recommandations. Élections Canada a également conseillé le comité sur le projet de loi C-20 (*Loi sur la représentation équitable*) et les allégations d'actes répréhensibles commis pendant la 41e élection générale. Il a comparu devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique au sujet du parrainage, par les syndicats, du congrès du Nouveau Parti démocratique au printemps 2011. Il a renseigné les parlementaires sur le processus de révision des limites des circonscriptions et leur rôle à cet égard, lors de séminaires parlementaires et de séances d'information à l'intention des caucus, et a appuyé le Parlement durant la réforme législative du processus. Enfin, en septembre 2011, il a accueilli dans ses bureaux les membres du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pour l'informer sur le processus de révision et discuter de sa vision opérationnelle pour la 42e élection générale.

Pendant l'année, Élections Canada a régulièrement communiqué avec le Comité consultatif des partis politiques pour discuter de questions liées au régime régulatoire (notamment la vérification des contributions, sa *Politique administrative sur la conformité en matière de financement politique* et la répartition du temps d'antenne), des services aux entités politiques et aux électeurs pendant la 41e élection générale et de questions particulières soulevées pendant cette élection. Les commentaires du comité ont orienté la planification des programmes et des initiatives de l'organisme, y compris sa vision opérationnelle pour la 42e élection générale.

[7] Voir www.democracy-democratie.ca/content.asp?document=home&lang=f.

Au cours de la dernière année, Élections Canada a entrepris et achevé des projets de recherche sur diverses questions, dont cinq grandes enquêtes d'opinion nationales auprès de divers intervenants pour connaître leur expérience de l'élection générale de 2011 et évaluer la façon dont elle a été administrée. Les résultats de ces études ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada et ont appuyé l'élaboration de son rapport de synthèse des évaluations, qui sera disponible cet automne. L'organisme a aussi travaillé en partenariat avec l'équipe de l'Étude électorale canadienne, la principale étude longitudinale sur les élections fédérales réalisée par des universitaires canadiens. Il a commandé une étude à des chercheurs universitaires pour approfondir sa compréhension de l'incidence des plafonds de dépenses électorales sur les candidats et les partis, ainsi que des facteurs influençant la participation des électeurs autochtones et handicapés. Il a par ailleurs lancé une recherche sur d'autres méthodes de vote électroniques afin de mieux comprendre les questions juridiques et sociales en jeu.

Partenariats avec des organismes électoraux provinciaux et internationaux

Dans le cadre de son alliance stratégique avec Élections Ontario, Élections Canada a élaboré et lancé le programme pilote d'éducation civique *Voter, c'est fort!*, qui informe les élèves sur la démocratie, le vote, les élections, le gouvernement et la citoyenneté active au moyen d'activités d'apprentissage par l'expérience présentées sous forme de bande dessinée attrayante. Une évaluation réalisée en mai et juin 2011 a donné lieu à des recommandations utiles pour améliorer le programme.

Sur le plan international, l'organisme a recentré ses efforts sur des initiatives appuyant le travail d'organismes multilatéraux. Il a soutenu la mise sur pied du Commonwealth Electoral Network (CEN), qui favorise l'échange de pratiques exemplaires et la création de mécanismes d'entraide. Il a aussi collaboré avec le Secrétariat pour les pays du Commonwealth pour organiser la deuxième conférence du CEN, tenue à Toronto en juin 2012 sous le thème de l'intégration des technologies dans le processus électoral. À cette occasion, le Canada a pris la présidence du CEN pour les deux prochaines années.

De même, l'organisme a collaboré avec Élections Québec et des organismes internationaux de gestion électorale pour établir le Réseau des compétences électorales francophones, qui relève de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il a aussi continué d'appuyer les activités du Réseau du savoir électoral ACE, la base de données électorales en ligne la plus importante au monde.

Leçons apprises

Grâce à l'Enquête nationale auprès des jeunes, Élections Canada a appris que les raisons pour lesquelles les jeunes ne votent pas sont surtout d'ordre motivationnel. Pour régler les problèmes liés à la participation, l'organisme doit collaborer avec de multiples intervenants de la société civile, du secteur public et du secteur privé, dont les enseignants, les organismes au service des jeunes, les fédérations étudiantes, les entreprises, les institutions postsecondaires, les médias et divers organismes gouvernementaux. À cette fin, il commencera par consulter activement un large éventail d'intervenants, notamment les partis politiques, les parlementaires et les élus, en vue d'élaborer une stratégie intersectorielle concertée pour faire face au déclin de la participation électorale des jeunes.

Activité de programme 4 : Services internes

Description de l'activité de programme

En plus de mettre en œuvre des programmes qui profitent directement aux Canadiens, Élections Canada a besoin de services internes pour remplir son mandat. Ces services englobent la modernisation des ressources humaines, la gestion du rendement, les services juridiques, les vérifications internes, la gestion des ressources financières et humaines, la gestion de l'information et les technologies de l'information.

Ressources financières pour 2011-2012 (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles*
40 339	35 890	35 668

*L'écart de 4,7 millions de dollars entre les dépenses prévues et réelles s'explique principalement par le fait que les coûts ont été moindres que prévu pour la mise à jour des TI et pour l'acquisition d'équipement relié à la consolidation des bureaux.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart*
168	183	15

*L'écart de 15 ETP entre les ressources prévues et réelles s'explique principalement par le fait que des employés temporaires supplémentaires ont dû être engagés en TI.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Adaptation au contexte de restrictions budgétaires

Élections Canada a mis en œuvre, comme il l'avait déjà planifié, les recommandations comprises dans la révision des services votés et a pris d'autres mesures de restriction budgétaire durant la période.

Les programmes devaient prévoir diverses mesures pour générer des économies et absorber les coûts de maintenance des applications de TI récemment déployées. L'organisme a ainsi pu réduire ses coûts de maintenance pour le matériel et les logiciels, par exemple en révisant des ententes de service, en optimisant les ressources par la restructuration du soutien en TI et en réduisant les coûts de soutien par l'établissement d'un nouveau modèle de service en TI.

De plus, l'organisme a réduit le budget consacré aux programmes appuyant des initiatives à durée limitée. Parmi les initiatives retardées ou remises à plus tard figurent la migration vers un nouveau système financier organisationnel, la modernisation du processus de nomination des candidats, l'élaboration d'une campagne publicitaire ciblée sur les jeunes et la préparation à conduire des référendums.

L'organisme prolonge également l'échéancier pour l'élaboration et la mise en œuvre de divers programmes et initiatives internes.

Enfin, Élections Canada a commencé la révision de tous ses programmes afin de s'assurer que les ressources sont affectées aux grandes priorités liées à son mandat. Au début de 2012, il a entamé un exercice de budgétisation à base zéro afin d'analyser son rendement en fonction de son efficience et de son efficacité, de revoir ses dépenses de base, de hiérarchiser ses investissements et d'affecter ses ressources à ses grandes priorités. Les résultats de cet exercice seront mis en œuvre en 2013-2014.

Recrutement, développement et maintien en poste de talents

Élections Canada a continué d'offrir aux employés et aux gestionnaires intermédiaires des occasions de perfectionnement professionnel. Il a donné plus de 100 séances de formation internes pour le perfectionnement professionnel dans les deux langues officielles, ainsi que de la formation linguistique à une centaine d'employés. Il a également mis sur pied un programme de perfectionnement de 10 jours pour les gestionnaires intermédiaires, de même que des programmes de développement des compétences pour les superviseurs et d'autres employés désirant acquérir des compétences en supervision.

Dans le cadre de son Programme de reconnaissance des employés, Élections Canda a décerné des prix instantanés, des prix pour long service et des prix d'excellence du directeur général des élections.

L'organisme a poursuivi ses efforts pour augmenter la représentation des groupes désignés, en particulier les femmes :

- en offrant des horaires flexibles, des horaires comprimés et des congés avec étalement du revenu;
- en continuant d'investir dans la formation des employés et le perfectionnement professionnel;
- en menant des entrevues de départ (avec 59 % des employés quittant leur emploi) afin de connaître les raisons de ces départs.

L'organisme a également offert aux employés plusieurs séances de formation en santé et sécurité au travail. Les analyses des ressources humaines et des tendances en santé et sécurité au travail, réalisées en milieu et en fin d'année, n'ont révélé aucun problème majeur.

Professionnalisation des directeurs du scrutin

Comme la prochaine élection générale est prévue pour octobre 2015 et que les résultats du processus de révision des limites des circonscriptions sont attendus pour l'automne 2013, Élections Canada doit repenser et replanifier ses projets d'amélioration du plan de perfectionnement professionnel des directeurs du scrutin. Le recrutement et la formation de nouveaux directeurs du scrutin ont été suspendus en 2011-2012 jusqu'à ce que les nouvelles limites des circonscriptions entrent en vigueur, car ce changement pourrait se traduire par un nombre important de nouveaux directeurs du scrutin.

Entre-temps, Élections Canada examinera les profils de compétences des directeurs du scrutin et modernisera son approche pour leur formation, notamment en augmentant leur niveau de responsabilité pour les opérations électorales, y compris les opérations de vote.

Renouvellement de la technologie

La modernisation de l'infrastructure des TI et le changement de fournisseur d'accès Internet ont augmenté la capacité d'Élections Canada à offrir de nouveaux services aux électeurs et aux parlementaires.

Fait tout aussi important, l'organisme a mis en œuvre la première base centralisée de données sur les électeurs afin d'appuyer la prochaine génération d'applications. Deux grandes applications opérationnelles ont été déployées : le service d'inscription en ligne et le Système d'enregistrement des entités politiques.

Grâce à ces investissements, Élections Canada peut mettre en place de nouveaux services électroniques à l'appui de ses objectifs stratégiques, soit la confiance, l'accessibilité et l'engagement.

Renforcement de la gouvernance

Gestion des projets de TI

Un comité intersectoriel a été formé afin de superviser les projets internes de TI, en misant particulièrement sur les interdépendances. À titre de centre d'expertise, le Bureau de gestion du portefeuille a élaboré une méthode de gestion de projets afin de répondre aux besoins des équipes de projet et d'adopter des pratiques exemplaires.

Directive sur la gestion de projets

En 2011-2012, Élections Canada a continué de renforcer la gouvernance des grandes initiatives internes.

Comme prévu, l'organisme a mis en œuvre une nouvelle directive interne sur la gestion de projets conforme aux récentes politiques du Conseil du Trésor sur la gestion des projets et des investissements. Dans la foulée, une analyse de rentabilité et un processus d'examen ont été établis, touchant en particulier les projets de nature transformative ou ceux qui requièrent l'approbation du Parlement.

Gestion des risques

L'élaboration du cadre de gestion des risques de l'organisme a été reportée en raison de la 41e élection générale, puis de la nécessité de définir la vision opérationnelle d'Élections Canada pour l'élection générale de 2015. Selon la capacité, le travail sur le cadre de gestion des risques pourrait reprendre.

Initiatives de partenariat spécifiques avec Élections Ontario

La présence simultanée d'un gouvernement fédéral majoritaire et d'un gouvernement provincial minoritaire en Ontario a fortement affecté la planification d'initiatives de partenariat. La sélection et la vérification des lieux de scrutin dans les deux administrations se font maintenant selon des paramètres différents. Une analyse de rentabilité déposée à l'automne 2011 a montré que l'approche la plus efficace pour le moment consiste à partager les données d'adresse des lieux de scrutin ainsi que l'information sur les questions d'accessibilité soulevées par des commentaires d'électeurs et des processus de plaintes.

Élections Canada entend continuer à collaborer avec d'autres organismes électoraux.

Vérification interne

La fonction de vérification interne est une composante clé du cadre de gestion d'Élections Canada. À la fin de mars 2012, l'organisme avait mis à jour son plan triennal de vérification axée sur le risque pour les deux derniers exercices, soit 2011-2012 et 2012-2013. Le plan actualisé fournira à Élections Canada une assurance concernant la solidité de ses processus de gestion. De plus, il procurera de l'information essentielle à la haute direction pour remplir le mandat de l'organisme et évaluer les activités de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques.

Une liste des activités de vérification terminées en 2011-2012 se trouve à www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2012&document=audit&lang=f.

La vérification de la gestion des biens a été reportée dans le plan 2013-2016 de vérification axée sur le risque et sera effectuée en 2013-2014, après le déménagement d'Élections Canada à Gatineau.

Les recommandations finales de la révision des services votés ont été présentées au Comité de vérification, en même temps que les résultats des activités de vérifications prévues concernant la conformité aux politiques de ressources humaines, l'assurance de la qualité en financement politique et l'inventaire.

La Direction de la vérification interne a rempli son mandat avec succès. En traitant des questions et des priorités actuelles, ses rapports ont été utiles à la direction d'Élections Canada. De plus, l'examen annuel de son plan de vérification axée sur le risque aidera à établir les priorités pour la vérification interne.

Consolidation du lieu de travail

Élections Canada a poursuivi la planification en vue de son déménagement dans un immeuble neuf à Gatineau, à l'été 2013. L'opération regroupera des bureaux actuellement répartis en sept endroits, reflétant ainsi la volonté du gouvernement de réduire le nombre de locaux qu'il loue ou possède. Cette centralisation permettra à l'organisme de réduire ses coûts tout en gagnant en efficacité organisationnelle.

Tous les objectifs prévus du projet ont été atteints en 2011-2012, à savoir :

- l'établissement d'un budget prévisionnel triennal préliminaire;
- la détermination des besoins en espace définitifs et des plans d'étage provisoires;
- la définition des exigences pour l'infrastructure des TI;
- la consultation des autres locataires pour trouver des possibilités de partage de services.

Évaluations de l'élection (non planifiée)

La préparation d'un rapport de synthèse des évaluations de la 41e élection générale a été entamée en 2011-2012, selon la même approche que pour la 40e élection générale. Ce rapport résumera les résultats des diverses enquêtes et analyses postélectorales. La comparaison de différents points de vue permettra de brosser un portrait équilibré de la conduite de la 41e élection générale, en mettant en lumière les expériences des électeurs et des entités politiques, ainsi que la performance d'Élections Canada dans la conduite de l'élection. Le rapport sera disponible à l'automne 2012.

Leçons apprises

Les évaluations postélectorales sont des outils d'évaluation de haut niveau qui visent à saisir les diverses expériences des électeurs et d'autres intervenants clés au fil du temps. Ces évaluations fournissent des données valables et essentielles pour l'amélioration des programmes, l'évaluation de modifications législatives récentes et l'information du Parlement sur des défis potentiels liés au cadre électoral actuel.

Toutefois, les outils d'évaluation actuels de l'organisme ne permettent pas des analyses très poussées, par exemple sur l'observation de procédures électorales détaillées.

Compte tenu des événements entourant l'élection contestée dans Etobicoke-Centre, Élections Canada examinera de quelle façon les évaluations postélectorales pourraient aider à évaluer la conformité aux normes le jour de l'élection, ainsi que l'efficacité des mécanismes de contrôle existants.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État condensé de la situation financière (vérifié)
Au 31 mars 2012 (en milliers de dollars)

	Variation en %	2011-2012	2010-2011
Total des passifs nets	(15,3)	32 207	38 024
Total des actifs financiers nets	(7,2)	28 211	30 406
Dette nette de l'organisme	(47,5)	3 996	7 618
Total des actifs non financiers	(24,2)	21 504	28 362
Situation financière nette de l'organisme	(15,6)	17 508	20 744

Les passifs nets pour 2011-2012 se sont élevés à 32,2 millions de dollars, une baisse de 5,8 millions par rapport à 2010-2011. De cette baisse, les salaires et les avantages sociaux à verser aux employés ont compté pour environ 4,1 millions de dollars, dont 3,6 millions pour les salaires des travailleurs électoraux en région pendant la 41e élection générale. Le reste de la baisse 1,7 million de dollars dans les passifs résulte surtout du versement de prestations de départ en 2011-2012.

Les actifs financiers nets pour 2011-2012 ont été de 28,2 millions de dollars, une baisse de 2,2 millions sur 2010-2011. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des salaires et des avantages sociaux à verser aux employés.

Les actifs non financiers pour 2011-2012 ont atteint 21,5 millions de dollars, soit 6,9 millions de moins qu'en 2010-2011. Cette diminution s'explique en grande partie par la baisse des dépenses en fournitures électorales renouvelables et des charges payées d'avance pour la location de bureaux locaux d'Élections Canada dans le cadre de la 41e élection générale.

État condensé des opérations et de la situation financière nette de l'organisme (vérifié)
Pour l'exercice se terminant au 31 mars 2012 (en milliers de dollars)

	Variation en %	2011-2012	2010-2011
Total des dépenses	128	363 731	159 816
Total des revenus	0	0	0
Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	(27,8)	3 236	4 479
Situation financière nette de l'organisme	(15,6)	17 508	20 744

Les dépenses totales en 2011-2012 se sont accrues de 204 millions de dollars par rapport à 2010-2011. La différence est principalement attribuable à la 41e élection générale tenue le 2 mai 2011.

L'état financier condensé et les points saillants ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils diffèrent des chiffres présentés dans les sections précédentes, qui sont fondés sur les autorisations votées par les parlementaires selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

États financiers

Les états financiers détaillés se trouvent sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2012&document=financial&lang=f.

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le présent *Rapport sur le rendement* est disponible à www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2012&document=sup-info&lang=f.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Vérifications internes et évaluations

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Nouvelles mesures législatives

Une analyse des modifications proposées à la législation électorale qui pourraient influer sur nos activités se trouve sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2012&document=legislation&lang=f.

Décisions et poursuites judiciaires

Une analyse des décisions et des poursuites judiciaires pouvant avoir des répercussions sur la législation électorale se trouve sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/est/dpr2012&document=judicial&lang=f.

Coordonnées de l'organisme

Renseignements généraux

Adresse : Élections Canada
257, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0M6

Téléphone : 1-800-463-6868
sans frais au Canada et aux États-Unis

001-800-514-6868
sans frais au Mexique

613-993-2975
de partout dans le monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes :
ATS 1-800-361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis

Télécopieur : 613-954-8584
1-888-524-1444
sans frais au Canada et aux États-Unis

Site Web : www.elections.ca

Pour les médias

Téléphone : 1-877-877-9515
613-993-2224
ATS 1-800-361-8935

Télécopieur : 613-954-8584